



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Contrôle de la berce du Caucase, une plante exotique envahissante problématique

Mont-Laurier, le 23 octobre – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) et la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain se sont engagés dans un projet d'arrachage d'une colonie de berce du Caucase qui a eu lieu à l'été 2024. La présence de cette plante exotique envahissante sur le territoire constitue un enjeu pour la biodiversité et la santé publique en raison des brûlures cutanées qu'elle peut causer. Des travaux de contrôle, financés par la municipalité, la MRC d'Antoine-Labelle et l'entreprise Evolgen, ont ainsi été réalisés.

Les risques associés à la berce du Caucase

La sève de cette plante de grande taille peut causer des brûlures au premier et au deuxième degré, d'où l'importance d'éviter tout contact direct avec celle-ci. Lors des travaux d'extraction, il est essentiel de se protéger à l'aide d'une combinaison imperméable de type Tyvek, de gants en caoutchouc, de lunettes de sécurité et d'une visière. Les plants doivent être ensachés avant d'être jetés aux ordures (surtout pas au compost).

Des travaux de contrôle réalisés cet été

Le personnel du COBALI a obtenu le mandat d'entreprendre des travaux de contrôle de la berce du Caucase en plus de former le personnel de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain à en faire l'arrachage, puisque des repousses sont à prévoir au cours des prochaines années. Notons que la plante a tendance à préférer les sites humides telles que les rives des cours d'eau.

Un guide pour bien identifier la berce du Caucase

Le COBALI a conçu un guide d'identification et de contrôle de la berce du Caucase. Il permet, entre autres, d'identifier les stades de croissance de la plante et de la distinguer de la berce laineuse, une plante indigène. Il aide également à faire l'inventaire de l'équipement nécessaire aux travaux d'extraction tout en suggérant des plantes indigènes pour végétaliser les espaces verts et limiter la propagation d'espèces envahissantes.

Pour consulter et télécharger le guide : <https://tinyurl.com/GuideBerceCOBALI>

Marie Lagrandeur, chargée de projets au COBALI, nous rappelle l'importance de bien identifier la plante envahissante et de signaler sa présence : « *La berce du Caucase n'est pas à confondre avec la berce laineuse qui est une espèce qu'on retrouve naturellement au Québec. J'invite les gens à se référer à notre guide d'identification et de contrôle de la berce du Caucase pour de plus amples*

informations. Nous vous encourageons à rapporter toute observation de la berce du Caucase via la plateforme Sentinelle du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Vous pouvez également aviser votre municipalité ou contacter directement le COBALI. »

À propos du COBALI

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

Source :

Benoit Gauthier

Responsable des communications, COBALI

819 440-2422 | communication@cobali.org



La berce du Caucase – Fleurs et feuilles – COBALI



Colonies de Berce du Caucase, comparaison avec taille humaine - COBALI



Travaux de contrôle de la berce du Caucase, été 2024 - COBALI et municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain